

Promenade

Vous aimez vous promener dans des lieux inédits ? Cette promenade concoctée par Pierre Corajoud pour la CIPÉL est pour vous. Elle est la première d'une (longue) série, à découvrir dans les futurs numéros d'été de la Lettre du Léman.

Des plages et un delta sauvages

A l'Est de Thonon, se déploie la jolie Réserve naturelle du delta de la Dranse. Un lieu très sauvage où la nature prend ses aises. Cette balade en aller et retour vous propose d'atteindre l'embouchure de cette rivière en pleine réserve. En chemin, vous longerez des plages de galets agréablement arborées et passerez dans un parc où le châtaignier est roi. Deux idées d'itinéraires supplémentaires vous sont proposées en fin de descriptif : une boucle d'une heure dans la majestueuse forêt de Ripaille et un aller et retour de deux heures le long du lac, à l'Ouest de Thonon.

Départ et arrivée: à l'extrémité Est des quais de Thonon (direction Evian), près de la piscine publique (ou au débarcadère de la CGN)

Durée: 2 heures (comptez 30 minutes de plus depuis le débarcadère de la CGN. Depuis ce dernier, longez les quais en direction d'Evian)

Au bout des quais, quittez le bord du lac et cheminez le long d'une piscine publique. Après 200 mètres, partez à gauche (vous franchissez une barrière). Ce chemin devient rapidement non-goudronné et longe le bord du lac. Vous passez dans quelques plages de galets garnies d'arbres variés (hêtres, pins, châtaigniers...) et de beaux massifs de buis. Après 5 bonnes minutes, comme un panneau l'indique, vous avez le choix entre deux cheminements parallèles qui se rejoignent un peu plus loin : par les plages (naturistes à cet endroit) ou le long de l'imposant mur d'enceinte du domaine de Ripaille. Après un bon quart d'heure de marche entre les plages arborisées et le mur d'enceinte, à l'endroit où ce dernier ne longe plus le bord de l'eau, continuez tout droit. Vous découvrez alors plusieurs vénérables chênes et de jolis arbres clairsemés, au tronc souvent noueux, les châtaigniers. Cet arbre, qui craint les hivers rigoureux, pousse sur des terrains acides. Ce superbe espace vert porte d'ailleurs le nom de Parc de la Châtaigneraie. A l'endroit où le chemin en bordure de lac décrit un coude sur la droite pour s'en

écarter, continuez tout droit sur la pelouse. Après 50 mètres, au niveau de trois bornes en béton, rejoignez un chemin rectiligne que vous empruntez. Au bout de celui-ci, descendez à gauche par la petite route. Suivez ce cheminement principal (ne pas entrer dans la propriété privée de Port Ripaille). Après 5 bonnes minutes, au bout d'une longue ligne droite longeant un camping, vous arrivez sur une petite aire, qui délimite le début de la Réserve naturelle du delta de la Dranse. Un espace préservé où se côtoient de nombreuses espèces végétales et animales, dont le castor.

Allez à droite et passez entre les barrières en bois. Après 30 mètres, à l'embranchement de sentiers, partez à gauche et rejoignez les bords de la Dranse ; un petit observatoire en bois permet de voir les oiseaux sur l'île juste en face. Allez alors dans le même sens que la rivière (à gauche). Après 100 mètres, vous rejoignez un chemin plus large que vous empruntez sur la droite. Après 5 bonnes minutes sur ce chemin forestier principal, qui se faufile à travers une forêt alluviale quasiment impénétrable, vous arrivez à l'embouchure de cette rivière. Revenez ensuite sur vos pas. A la hauteur de l'observatoire en bois, vous pouvez remonter la rivière et faire un aller et retour. Vous profiterez ainsi, çà et là, de quelques jolies ouvertures. Voici un truc pour être toujours au plus près de la Dranse : à chaque embranchement, allez à gauche.

Pour rejoindre ensuite les quais de Thonon, revenez sur vos pas et découvrez les paysages sous un angle opposé.

Vous pouvez rallonger votre balade d'une bonne heure en cheminant dans la forêt de Ripaille, un lieu qui vaut vraiment le détour. Pour ce faire, lorsque vous arrivez à la route qui borde la piscine publique, prenez à gauche le long de cette route. Après 5 minutes, au giratoire, partez à gauche par la première rue. 100 mètres plus loin, allez à gauche à travers un petit parking. Vous entrez alors dans la magnifique forêt de Ripaille du domaine du même nom. Suivez les balises rouges pour effectuer un tour de 45 minutes (sans compter les arrêts). Vous cheminerez dans un ancien terrain de chasse des comtes de Savoie. Un lieu enchanteur de 130 hectares intra-muros, où alternent haies d'arbustes, vastes prés, vieille chênaie, pavillon en bois et même un arboretum. Cet espace est ouvert de 10h à 19h de mai à septembre et de 10h à 16h30 d'octobre à avril (dernière entrée, une heure avant la fermeture du site). Il est fermé le lundi et durant tout le mois de décembre.

Si vous êtes en voiture et que vous désirez encore longer le bord du lac, cette fois-ci à l'Ouest de la ville, rendez-vous à la plage de Corzent (à 5 minutes de voiture de Thonon, en direction de Genève). Cheminez alors le long du lac, en direction de Genève, jusqu'au port de Séchex. Cette ravissante balade (2 heures pour l'aller et le retour) vous conduira à plusieurs plages de galets, en bordure de propriétés privées tolérant un libre-passage.

